

Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul

Board of Governors of Saint Paul University

Mercredi 23 octobre 2024

Wednesday, October 23, 2024

PARTIE 2 – SÉANCE À HUIS CLOS
PARTIE 3 – CONVERSATION PRIVÉE

8.. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION À HUIS CLOS ET CONVERSATION PRIVÉE

La présidente demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Sur motion dûment présentée par S. Letovsky et appuyée par S. Gallagher, il est résolu

QUE l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts.

10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

La présidente indique que l'article 10.1 figure à l'ordre du jour de consentement. Elle mentionne que, si un membre souhaite discuter d'un sujet, l'article en question sera retiré et qu'il fera l'objet d'une discussion immédiatement après le dernier article.

10.1 Approbation du procès-verbal de la rencontre à huis clos du 25 septembre 2024.

Sur motion dûment présentée par M. Tassé et appuyée par A. Jastrzebski, il est résolu

QUE le procès-verbal soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. PRÉSENTATION – SANS OBJET

12. AUX FINS DE DISCUSSION ET D'APPROBATION – SANS -OBJET

13. RAPPORTS

13.1 Présidente – sans objet

13.2 Recteur – sans objet

CONVERSATION PRIVÉE (MEMBRES EXTERNES) – SANS OBJET

14. LEVÉE DE LA SÉANCE HUIS CLOS

14.1 Sur motion dûment présentée par S. Gallagher et appuyée par J.-F. Rioux, il est résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente

Marie-Michèle Laferrière